



VENDREDI DE LA COLERE

Les professionnels du spectacle et les précaires dans la rue le 26 mars !

- ✓ Pour une seconde année blanche et la défense des droits sociaux des professionnels de la Culture ;
- ✓ Pour le retrait des décrets gouvernementaux réformant l'assurance chômage ;
- ✓ Pour une reprise des spectacles qui permette à tous les artistes et techniciens de reprendre le travail ;

MANIFESTATION À PARIS VENDREDI 26 MARS À 13H AU DÉPART DU MINISTÈRE DE LA CULTURE PLACE DU PALAIS ROYAL !

Dans la suite du mouvement unitaire qui avait réuni des dizaines de milliers de manifestants le 4 mars et dans le cadre du mouvement d'occupation des lieux de spectacle qui s'est répandu ces derniers jours comme une traînée de poudre sur tout le territoire, nous appelons à des manifestations partout où c'est possible.

Le silence des représentants de l'Etat montre le malaise face à une mobilisation qui s'amplifie. Il révèle aussi les dégâts d'une politique sociale injuste consistant à s'attaquer aux droits et à la protection sociale des travailleurs les plus précaires des secteurs les plus touchés par la crise. C'est la raison pour laquelle le renouvellement de l'année blanche des intermittents du spectacle, son élargissement aux autres catégories de travailleurs précaires et le retrait de la réforme de l'assurance chômage se justifient comme un tout.

Alors que l'éventualité d'une saison culturelle comparable à ce que vit notre pays chaque été n'est plus envisagée par personne, nous demandons que l'Etat et les collectivités territoriales s'engagent à déployer un vaste plan de soutien à l'emploi artistique. Si les grandes concentrations de spectateurs ne sont pas envisageables, la création et les spectacles doivent se multiplier partout en France dans le respect de protocoles sanitaires adaptés, offrant ainsi simultanément une offre artistique diversifiée au public et des opportunités d'emploi aux professionnels.

Le financement d'un tel plan serait le pendant des aides massivement versées aux entreprises depuis un an et qui ne produisent quasiment aucun ruissellement sur les artistes et les techniciens intermittents du spectacle. Outre la compensation des baisses des revenus des professionnels, un tel plan aurait pour effet le renflouement des caisses sociales du secteur en grave crise.

Paris, 23/03/2021.